

président de la Société Radio-Canada et les difficultés patronales-ouvrières qui affectent cette société.

Quant à un rapport à la Chambre sur l'état des négociations, je pense qu'on devrait plutôt adresser cette requête au ministre du Travail.

[Traduction]

M. Nowlan: Le ministre peut-il nous faire connaître la date d'entrée en vigueur de cette démission? Dans la recherche d'un successeur, le ministre pourrait-il assurer la Chambre, et ainsi calmer les inquiétudes de tous les Canadiens, qu'on ne répètera pas le précédent créé par le cas Pickersgill en nommant à ce poste un secrétaire d'État, ancien ou actuel?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous voici évidemment devant une instance au lieu d'une question.

M. Bell: Nous voulons Judy.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je conviens avec vous que la dernière partie de ma question représentait une instance, mais la première qui porte sur la date d'entrée en vigueur de la démission est pertinente, compte tenu en particulier de l'état des négociations au sein de Radio-Canada, et en ce qui touche le Parlement.

M. l'Orateur: Je conviens que la première partie de la question est recevable. Le ministre pourrait peut-être y répondre.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Le 1^{er} août, monsieur le président.

[Traduction]

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État. Quelles dispositions entend-il prendre au nom de la Chambre et des Canadiens pour transmettre à la Société Radio-Canada le sentiment de profonde reconnaissance de toute la nation maintenant qu'a pris fin la série télévisée «Jalna»?

Des voix: Bravo!

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA QUESTION DE LA DATE LIMITE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration une question dont j'ai donné préavis. La date limite d'admissibilité au programme d'initiatives locales sera-t-elle prolongée? Si oui, jusqu'à quand?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir fait tenir un préavis de sa question selon sa courtoisie habituelle. En examinant les programmes d'initiatives locales, aussi bien ceux qui sont fondés par des entreprises privées que par des municipalités, il nous a semblé évident qu'il fallait prolonger la date au-delà du 31 mai parce que ces entreprises étaient les victimes de circonstances imprévisibles, par exemple, faute de matériaux, la lenteur de la mise en marche, etc. On s'at-

tend donc que l'exécution de certains projets sera remise à la mi-juin sans nécessiter d'investissements supplémentaires.

* * *

LA JEUNESSE

L'ASSISTANCE AUX JEUNES ET AUX DIPLÔMÉS EN QUÊTE D'EMPLOI

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Étant donné l'importance considérable que le gouvernement accorde aux étudiants dans ses programmes d'emplois d'été, le ministre peut-il dire si le gouvernement a prévu des mesures analogues pour venir en aide aux jeunes qui ne sont plus aux études et qui n'arrivent pas à se trouver du travail?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, si l'on en juge par le succès remporté par notre programme Perspectives-Jeunesse l'été dernier, je pense que le succès de notre programme de cette année sera encore plus considérable. Voilà qui réduira dans une forte mesure les difficultés de cette nature.

M. Nystrom: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous sommes passés d'un sujet à un autre. Je ne saurais admettre que la question du député soit supplémentaire par rapport à la précédente. Je reviendrai sous peu au député, après quoi j'accorderai la parole au député de Saint-Jean-Est.

M. Nystrom: J'en appelle au Règlement, monsieur l'Orateur; ma question concernait tout spécialement les jeunes qui ne sont pas aux études et le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a cru qu'elle concernait les étudiants. Peut-être aimerait-il répondre à ma question.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Dans un instant, la présidence accordera la parole au député afin qu'il pose sa question, puis le ministre sera autorisé à y répondre.

[Plus tard]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. En considération du fait que, dans les programmes d'emplois d'été, on met beaucoup l'accent sur les emplois pour les étudiants, le ministre peut-il dire si on prépare des programmes destinés aux jeunes qui ne sont pas étudiants? Ils ont en effet de la difficulté à trouver un emploi.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, veuillez m'excuser d'avoir mal compris la première question. Il est manifeste que les jeunes qui ne sont pas étudiants seront aidés par la réduction du chômage prévue pour les mois d'été, car les possibilités d'emploi s'améliorent dans la fabrication secondaire. On ne prévoit actuellement aucun programme spécial.

M. Nystrom: J'ai une autre question à poser, monsieur l'Orateur. Puisque les diplômés éprouvent des difficultés à trouver un emploi stable, le ministre peut-il dire s'il prévoit des programmes destinés à les aider?